

Dominique Roy
Candidat
au poste de représentant
des intermédiaires en services de taxi
au Bureau du taxi de Montréal (2013-2015)



Mon implication dans le milieu du taxi date de 1973 comme employé d'une des stations d'essence propriété de Taxi Diamond. En plus d'accomplir mon métier de mécanicien, j'ai suivi des études en design industriel. En 1985, je prends la tête de la division pétrolière de Taxi Diamond à titre de Directeur général de Gasoline Station. En 1992, on me confie la direction de la division Taxi Diamond. Suite à la mise en vente de Taxi Diamond en 1995, j'ai formé un groupe d'associés pour acheter l'entreprise. Depuis, j'occupe la fonction de Président directeur général de Taxi Diamond.

En plus de mes responsabilités chez Taxi Diamond, j'ai toujours eu à cœur le développement de l'industrie du Taxi et la défense des intérêts des intermédiaires, notamment par la mise en place du Comité Provincial de Concertation et de Développement de l'Industrie du Taxi à Montréal. Je suis également membre et directeur du Canadian Taxicab Association (CTA), membre de l'Association Québécoise des Transport (AQTR), des Chambres de commerce du Montréal Métropolitain, Verdun et St-Laurent, membre de tourisme Montréal (récipiendaire d'un Grand Prix du Tourisme de Montréal 2013) et j'ai été membre de la table de concertation du bureau du taxi (BTM) de 1993 à 2008.

L'élection de représentants de l'industrie au BTM et la transformation de sa mission première est une occasion pour tous les intermédiaires de prendre une part active dans le développement de l'industrie. Il y a ici une nouvelle opportunité qui permet de voir aux intérêts de tous en concertation avec nos partenaires chauffeurs et propriétaires et avec des représentants de la clientèle et d'élus de la ville de Montréal.

Agir en concertation avec nos partenaires implique d'abord de le faire entre nous, les acteurs et actrices de l'industrie du taxi. En tant qu'intermédiaires en service de taxi, il est de notre devoir de veiller au développement de notre industrie afin de bâtir de nouveaux créneaux et attirer la clientèle. En même temps, il importe de défendre

chèrement nos acquis, de protéger notre marché et voir aux respects des règles visant à garantir un transport de personne de qualité.

D'autre part, les outils technologiques modernes permettent de développer de nouveaux outils pouvant répondre à une clientèle qui ne pense pas aux taxis comme solution. Pour les prochaines années, le véritable enjeu pour l'industrie du taxi montréalaise sera de réussir à offrir la même panoplie de service à la clientèle et à développer de nouveau partenariat avec les acteurs économiques locaux afin d'augmenter les revenus des chauffeurs et propriétaires de taxi, mais sans augmenter leur charge monétaire déjà élevée.

Ma candidature au poste de représentant des intermédiaires se veut une démonstration claire de ma volonté d'apporter des solutions adaptées aux besoins de la clientèle, qu'elle soit individuelle, corporative ou collective. J'ai toujours cru que le taxi est un outil complémentaire à tous les moyens de transport. Que ce soit pour le transport de personne, de colis, de petites marchandises, le transport en commun, le transport médical, toutes les opérations de transport peuvent compter sur le taxi pour s'adapter à des besoins plus spécifiques de la clientèle. Malheureusement, le taxi est trop souvent oublié par les acteurs du domaine du transport et par les décideurs politiques lorsque vient le temps de développer des solutions aux problèmes de transport. Il s'agit maintenant de renverser les choses et d'amener tout le monde à pousser pour le développement de notre industrie.

Je vous invite donc à travailler avec moi pour le développement de notre industrie. Vous pouvez me rejoindre en tout temps en composant le 514-273-1725, poste 231, ou par courriel à droy@taxidiamond.com.

Dominique Roy